



931  
609

# MÉMOIRE

*Sur l'intérêt limité et sur l'intérêt illimité  
de l'argent, dans les temps anciens et  
dans les temps modernes :*

PRÉCÉDÉ,

D'UNE

## DISSERTATION POLITIQUE

RELATIVE

### AUX ÉCRITS LICENCIÉUX.

PAR M. P. B. DE BOUCHER,

Conseiller d'Etat, attaché au ministère de l'intérieur ; ancien juris-  
consulte et professeur à l'académie de législation de Paris ;  
auteur de divers ouvrages sur la jurisprudence commerciale et  
maritime ; membre de plusieurs sociétés savantes de France ;  
de la société royale de Goetingue ; de l'université de Wilna ; l'un  
des rédacteurs du projet de code de commerce et de marine,  
attaché à la commission des lois.

» A Rome, après la guerre civile, la licence, devenue à son com-  
» ble, donna naissance à la loi *Cornelia*, contre les injures. Bou-  
» chaud, *lois des douze tables*, tom. 2, page 29.

» L'intérêt étant partout de 5 à 6 p.  $\frac{2}{100}$ , le commerce ne donnant  
» ordinairement que 10 p.  $\frac{2}{100}$  de bénéfice, toute nation qui paie ce  
» dernier taux en usure court à sa perte. «

---

ST.-PÉTERSBOURG,

DE L'IMPRIMERIE DU SÉNAT-DIRIGEANT.

1814.



**PERMIS D'IMPRIMER,**

*A la charge de fournir au Comité de Censure, après l'impression, un exemplaire de cet ouvrage pour ledit Comité, un exemplaire pour le Département du Ministre de l'instruction publique, deux exemplaires pour la Bibliothèque Impériale publique, et un exemplaire pour l'Académie Impériale des sciences.*

*St.-Petersbourg, le 29 Juillet, 1814.*

**TIMCOWSKOY,**  
**Conseiller d'Etat et Censeur.**

---

## P R É F A C E.

---

IL est sans doute contraire à l'ordre d'insérer dans un ouvrage de la nature de celui-ci, une dissertation qui lui est absolument disparate ; je n'ai cependant point hésité de passer sur cette considération , en réfléchissant qu'elle serait d'un trop petit volume , en la faisant imprimer séparément ; en vertu de ce motif , on me passera vraisemblablement cette bigarrure.

S. M. l'Impératrice Elisabeth, par son oukase du 23 Novembre 1760, exhorta les négocians et les savans, tant Russes qu'étrangers, à donner des mémoires sur le commerce de Russie, et à parler avec une franchise illimitée.

Appelé en Russie par l'oukase de S. M. du 16 Juillet 1809, et la partie relative à la législation maritime et commerciale devant faire ma principale occupation, suivant qu'il est dit dans l'oukase de S. M. du 2 Octobre 1809; je me borne à traiter quelques principaux points, relatifs à mon objet, en conséquence, j'ai fait sortir un mémoire de dessous presse, pour exposer l'utilité des tribunaux

maritimes; puis j'en ai fait sortir un autre , pour faire sentir les inconvéniens qui résultent des traités de commerce, et de faire d'un pays purement agricole, un pays essentiellement manufacturier; parce qu'il m'a paru que des points capitaux que présentent les deux mémoires , doivent s'accomplir en grande partie les heureuses destinées du pays.

Comme par supplément aux deux précédens mémoires, j'en offre un troisième au public, pour exposer les maux incalculables qui résultent de l'usure, serai-je heureux dans mes argumens? Je l'ignore: cependant, si contre mon attente , je tombe dans l'erreur , je m'en consolerais, parce que mes inten-

tions sont pures : mais si j'ai des vues justes, actuellement que le commerce va renaître, il serait, je le pense, utile de s'occuper promptement des notions que je présente dans mes trois opuscules.

Il est, sans doute, aussi difficile qu'il est pénible, d'écrire contre l'usure sans employer des expressions flétrissantes : cependant tout ce qu'elles ont de flétrissant, disparaît à l'aspect de ceux qui tour à tour, sacrifiés et sacrificeurs, n'ont rien à se reprocher, puisque la lèpre publique, contre laquelle j'écris, ne résulte point chez eux d'une honteuse cupidité : mais d'un cruel usage, introduit par de faux principes économiques, accrédités par des

harpagons. C'est sur les motifs que je viens de décliner, qu'à Athènes *Nicobule*, accusé d'usure par *Panténète* répondit par l'organe de Demosthène:

» Athéniens, vous avez raison de  
» haïr l'usure, de même que vous je  
» n'aime pas les usuriers: mais comme  
» je n'ai pas toujours prêté, que j'ai  
» souvent emprunté, doit-on me met-  
» tre au rang des usuriers. « (a)

Ces expressions flétrissent exclusivement ces hommes qui sans pudeur, sans patrie, entièrement livrés à l'usure, lui donnent le ton, et qui ne faisant point d'autre métier, sont aussi dangereux dans un état que les frélons

---

(a) Demosthène, contre *Panténète*, traduction d'Auger, tom. 5, page 323, édition de 1804.

paresseux, le sont dans les ruches des laborieuses abeilles.

Puisse ma faible voix être entendue par l'autorité suprême; l'envie que j'ai de servir utilement le pays qui a servi si noblement celui dans lequel j'ai pris naissance, me conduisant à faire mes efforts pour contribuer à sa prospérité, je forme des vœux bien sincères pour qu'ils ne restent point sans effet.

---

---

# DISSERTATION POLITIQUE

RELATIVE

AUX ÉCRITS LICENCIÉUX.

---

**J**E vais présenter une digression qui, si elle est étrangère à mon sujet, ne le sera point aux hommes, amis de l'ordre et de l'union. Comme je pense qu'elle tend au bien de tous, il est vraisemblable qu'elle sera bien accueillie par tous, au moins quant au fond, si ce n'est quant à la forme.

Toutes les nations qui ont un culte, un gouvernement et des lois, reconnus dans l'ordre politique, quelque soit le point qu'elles forment sur le globe, sont infiniment respectables, d'autant plus que si

quelques lignes de leur histoire, offrent des traits affligeans, d'autres lignes en offrent de consolans, et ce qu'il y a de particulier entre ces deux extrêmes, c'est que le plus souvent ils ne sont séparés l'un de l'autre, que par une mince feuille de papier; car pendant que le recto d'une page présente des vices et des crimes, propre à affliger l'humanité, le verso présente des qualités et des vertus, propres à la consoler.

Si cela est ainsi, de quel droit une nation se permettra-t-elle de chercher à en humilier une autre, par des reproches flétrissans, puisque à n'en pas douter, on peut lui faire les mêmes reproches?

Les Athéniens, peuple léger et orgueilleux, taxaient de stupidité les Béotiens, quoiqu'il soit sorti de la Béotie, de grands hommes, tels qu'Épaminondas, Anaxis, Dionysiodore, Hésiode, Coriune et Pindare (a)

---

(a) Barthélemi, voyage du jeune Anacharsis.

Les Romains avaient un souverain mépris pour les Corses, notamment Strabon, Diodore de Sicile, Sénèque, et cela au point *qu'ils n'en voulaient pas pour esclaves*, non parce qu'ils étaient dominés par un esprit de liberté, mais parce qu'ils étaient cruels et stupides, (disent les auteurs cités); cependant malgré que les sept plaies de l'Égypte soient sorties de la Corse, dans la personne du plus farouche des tyrans, néanmoins elle a eu l'honneur de voir naître de grands hommes; tels que les Colonnes; à la vérité, ceux-ci, n'étaient point originaires de l'île: mais depuis plusieurs siècles il n'y a point un seul individu qui en tire son origine, puisque après avoir appartenu aux Sarazins, elle a appartenu aux Français en 752, puis au St-Siège, puis encore aux Français, puis aux Pisans, puis aux Arragonais, puis aux Génois, puis aux Français; et de manière que, les Corses d'aujourd'hui, sont originaires de presque tous les pays; ce qui n'a point empêché que ces insulaires,

ennemis du tyran, n'ayent passé en foule chez différentes nations, et ne l'ayent combattu avec un courage, une bravoure, un talent et une fidélité au-dessus de tout éloge.

Les Romains, dominés par un condamnable orgueil national, parlaient avec mépris, non-seulement des Corses; mais encore des Gaulois, entre autres Cicéron *pro fonteio* dit :

» Aux yeux de quelqu'un, qui se connaît en hommes, le personnage le plus important des Gaules, ne peut entrer en comparaison, je ne dis pas avec les premières têtes de Rome, mais avec le plus petit bourgeois de cette cité. »

Bien plus, dans le déclin de l'Empire, Aurelien, ayant vaincu par trahison Tétricus, proclamé empereur à Bordeaux en 267, en le faisant gouverneur de la Lucanie, (province aujourd'hui du royaume de Naples) lui dit, avec un ton de hauteur, mêlé de mépris :

» Apprenez, qu'il est plus beau, plus

» grand , plus glorieux de commander à  
» une province d'Italie, que de régner au-  
» delà des Alpes. « (a).

Il est dommage qu'Aurelien , n'ait pas vécu un peu plus , pour connaître le célèbre médecin *Jules Ausone*, né à quelques lieues de Bordeaux et sénateur de cette ville , et son fils *Decius Magnus*, qui s'est illustré dans les lettres ; s'il les eut connus , il n'aurait point déclamé en style oriental contre les Acquitains. Lisez tous les anciens auteurs, et vous vous assurerez, que presque toutes les nations dans leur origine sont accusées, de quoi ? d'anthropophagie.

Qu'est-ce que prouve tout ce qui a été dit plus haut ? cela prouve que par rapport au passé, les hommes ne sont nullement en droit de se faire des reproches les uns aux autres ; et par rapport au présent, qu'ils doivent vivre en bonne intelligence, en honorant les bons et en méprisant les méchants.

---

(a) Aurel. vict. Aureliano.

Il paraît que le spirituel, le courageux, le religieux et tolérant Valentinien I, pensait un peu différemment sur les Aquitains qu'Aurelien, puisque Decius Magnus Ausone, ayant bien élevé son fils, il lui écrivit en ces termes :

» Lorsque je pensais, il y a quelque  
» temps, à créer des consuls pour cette  
» année . . . . j'ai cru que je devais vous  
» nommer le premier et que Dieu deman-  
» dait de moi cette reconnaissance . . . .  
» Je vous rends donc ce que je vous dois ;  
» et sachant qu'on ne peut jamais s'acquit-  
» ter, ni envers *ses pères, ni envers ses*  
» *maîtres*, je confesse que je vous suis  
» encore redevable de tout ce que je ne  
» puis vous rendre. «

Qu'il est beau à un prince de lui voir sous la pourpre impériale, orner les balances d'or de la justice, qu'il tient entre les mains, avec les fleurs qui embellissent les chaînes de la reconnaissance, lorsque ne devant jamais vieillir, elle conserve